Rivière-Ouelle

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, madame Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité de Rivière-Ouelle :

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec le conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle a adopté, lors de sa séance tenue le 3 novembre, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
12 janvier	20 h	6 juillet	20 h
2 février	20 h	3 août	20 h
9 mars	20 h	7 septembre	20 h
6 avril	20 h	5 octobre	20 h
4 mai	20 h	2 novembre	20 h
1er juin	20 h	7 décembre	20 h

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, ce 5e jour du mois de novembre 2026.

Pascale Pelletier Ouellet
Directrice générale, greffière-trésorière